



COMMISSION DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX
DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR

Accompagner les Premières Nations au Québec
dans l'atteinte de leurs objectifs en matière
de santé, de mieux-être, de culture et
d'autodétermination.

OFFRE D'EMPLOI

Agent de programme SSNA

Contrat de 12 mois avec possibilité de prolongation (35 heures par semaine).

Sommaire des responsabilités

Dans le respect de la mission, des orientations, des valeurs et des politiques générales de la CSSSPNQL, le ou la titulaire du poste est responsable de :

- Analyser les différentes politiques et législations en matière de santé.
- Apporter un soutien-conseil à la direction générale afin de soutenir et d'informer les autorités locales et régionales des Premières Nations (PN) des enjeux en matière d'accès aux services.
- Représenter et défendre les droits et préoccupations des Premières Nations du Québec en matière d'accès aux services au niveau régional et national.
- Identifier les problèmes d'accès aux services régionaux et développer les stratégies pour y remédier.

Plus précisément

- Agir comme personne-ressource dans son domaine en mettant son expertise au service des communautés et organisations PN.
- Assurer des activités de veille en matière d'accès aux services pour les PN du Québec afin d'émettre des recommandations.
- Développer et maintenir un réseau de contacts avec les organisations et partenaires des Premières Nations.
- Déterminer les stratégies les plus efficaces visant l'obtention de modifications aux programmes, politiques ou procédures dans le meilleur intérêt des PN.
- Conseiller et accompagner les communautés et organisations PN dans la résolution de problématiques d'ordre général dans le cadre de l'accès aux services de santé.
- Procéder à une analyse des enjeux des communautés et organisations PN et les soutenir dans leurs négociations avec des partenaires provinciaux ou fédéraux en matière d'accès aux services de santé.
- Défendre les intérêts des Premières Nations dans l'élaboration des lignes directrices soutenant l'accès aux services de santé ainsi que dans la mise en place de corridors de services efficaces auprès des partenaires gouvernementaux.
- Sensibiliser différents milieux professionnels sur la réalité spécifique des PN et l'organisation de leurs services.
- Développer et offrir des séances d'information sur l'accès aux services aux communautés ou à d'autres organisations.
- Organiser des rencontres régionales visant l'amélioration de l'accès aux services pour les PN.
- Contribuer à l'atteinte des objectifs du secteur et favoriser le maintien d'un climat de travail axé sur l'entraide, le respect et la collaboration (respect des procédures, valeurs, gestion de l'information, etc.);
- Soutenir la mission de l'organisation, en mettant à profit son expertise, dans la réalisation de projets (ponctuels ou spéciaux), d'événements et d'activités à la CSSSPNQL ainsi qu'avec les partenaires et comités externes.

Préalables et conditions d'embauche

- Baccalauréat en science de la santé, sociales ou en droit.
- 5 ans d'expérience en défense des intérêts ou dans le domaine de la santé.
- Connaissance du réseau de la santé provincial.
- Connaissance et compréhension des cultures des Premières Nations.
- Connaissance de Microsoft 365.
- Niveau avancé de français et d'anglais (écrit et oral).
- Possession un permis de conduire valide.

Habilités et attitudes recherchées

- Démontrer de bonnes habiletés politiques
- Démontrer une bonne capacité à influencer et à regrouper autour d'idées et de projets
- Être un bon communicateur et à l'aise dans l'animation de groupe
- Avoir un bon esprit d'analyse, de synthèse et de rédaction
- Avoir une bonne capacité à identifier et gérer les priorités
- Être organisé et savoir gérer plusieurs dossiers simultanément
- Avoir de fortes habiletés relationnelles
- Démontrer une bonne capacité d'adaptation et être créatif
- Démontrer des aptitudes en négociation et persuasion.

Conditions salariales

Le salaire annuel brut à l'embauche se situe entre 53 726,00 \$ et 62 244,00 \$ et varie selon l'expérience du candidat. Notez que pour avoir accès au salaire de départ mentionné, le candidat retenu doit répondre aux exigences de formation académique et d'expérience minimales ou posséder les équivalences lorsque l'emploi le permet.

Date d'entrée en fonction

Dès que possible.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitæ et une lettre de motivation (obligatoire) **au plus tard le 21 octobre 2020**, à l'attention de :

Madame Laurie Villeneuve, conseillère en ressources humaines

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

250, place Chef-Michel-Laveau, local 102, Wendake (Québec) G0A 4V0

Télécopieur : 418-842-7045

Courrier électronique : rh@cssspnql.com

Seuls les candidats retenus en présélection seront contactés.

***La CSSSPNQL accorde une priorité aux
Premières Nations et aux Inuits du
Québec.***

